

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 26 juillet 2022 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. FARY Jean-François, M. TIXIDRE Richard, M. PELISSIER Philippe, M. LONGHI Antonio, Mme SOUSA Noémie, M. MARQUES Adelino, M. ANASTACIO, Mme DELMARCHE.

Absents : Melle ROUX Céline (qui a donné procuration à M. BESSON), M. BEAUDIER Ruben (qui a donné procuration à M. ANASTACIO), M. PAULET Sébastien (qui a donné procuration M. BERTHELOT).

Secrétaire de séance : M. BESSON Nicolas

1. ADHESION A LA MISSION RELATIVE A L'ASSISTANCE RETRAITE EXERCEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY DE DOME

Le Conseil a décidé d'adhérer, à nouveau, à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le Centre de Gestion 63 pour aider la Commune dans les dossiers de retraites des agents titulaires pour 3 ans.

2. REMBOURSEMENT DE CAUTION APPARTEMENT DE TYPE F5 RUE PASTEUR

Le Conseil donne son accord pour le remboursement de la caution de l'appartement de type F5, situé rue Pasteur soit la somme de 475 €.

3. SUBVENTIONS SOCIETES LOCALES ET ASSOCIATIONS ANNEE 2022

En accord avec la commission des finances et la commission "Animation", le Conseil (9 voix pour et 1 abstention) a décidé d'attribuer aux associations locales les sommes suivantes :

Société de CHASSE : 250 €

Société de PECHE : 250 €

Société de PETANQUE : 550 €

Foyer des jeunes et d'éducation populaire : 950 €

Football club : 1 100 €

Club « Amitiés et loisirs » : 300 €

Amicale des sapeurs-pompiers de Brassac / Charbonnier : 200 €

Comité des fêtes : 1 100 €

Team Charbo : 450 €

Amicale des petits mineurs : 500 €

Vizad Endurance Equi passion nature : 250 €

La lumière du Mineur : 200 €.

4. FOURNITURE DES REPAS A LA CANTINE DE CHARBONNIER LES MINES : AVENANT

Le Conseil donne son accord à l'augmentation du prix du repas fournis à la cantine de Charbonnier Les Mines par ETAP 43, compte tenu de la hausse des matières premières. A partir du 1^{er} septembre 2022, le repas sera facturé à la Commune à 2.79 H.T. (sans le pain°.

5. INSERTION DE LA CONCESSION N° 103 DANS LA PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS

Le Conseil est favorable à l'ajout de la concession n° 103 dans la procédure de reprise des concessions.

6. ADOPTION DU PV DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS SUITE AU TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE A L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Il approuve le PV de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers à l'Agglo pays d'Issoire dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement.

7. LOCATION MAISON DE TYPE F4 RUE DU BOUQUET

Le conseil Municipal décide d'attribuer le logement de type F4 situé 17 Rue du Bouquet à Mme GOUGNAUD à compter du 1^{er} août 2022 pour un loyer mensuel de 360 €.

8. MUTUALISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LES OPERATION A MULTI MAITRISE D'OUVRAGE EN MATIERE D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le Conseil donne son accord pour mutualiser la commande publique lors d'opérations techniques nécessitant plusieurs maîtres d'ouvrage.

9. QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil est informé de l'achèvement des travaux d'éclairage du stade de football. Cela permettra de faire des économies.

Un Food truck doit prochainement s'installer les mercredis à Charbonnier les Mines.

Le Maire rappelle aux élus l'intention des maires du bassin minier de définir une démarche commune et ainsi de travailler ensemble sur certains dossiers.

Le Maire félicite toutes les personnes qui ont participé à la réussite de la Fête du 14 Juillet.